

Retour d'expérience de la crue des 24-25 janvier 2014

Note de situation

Proposée par Thomas BREINIG

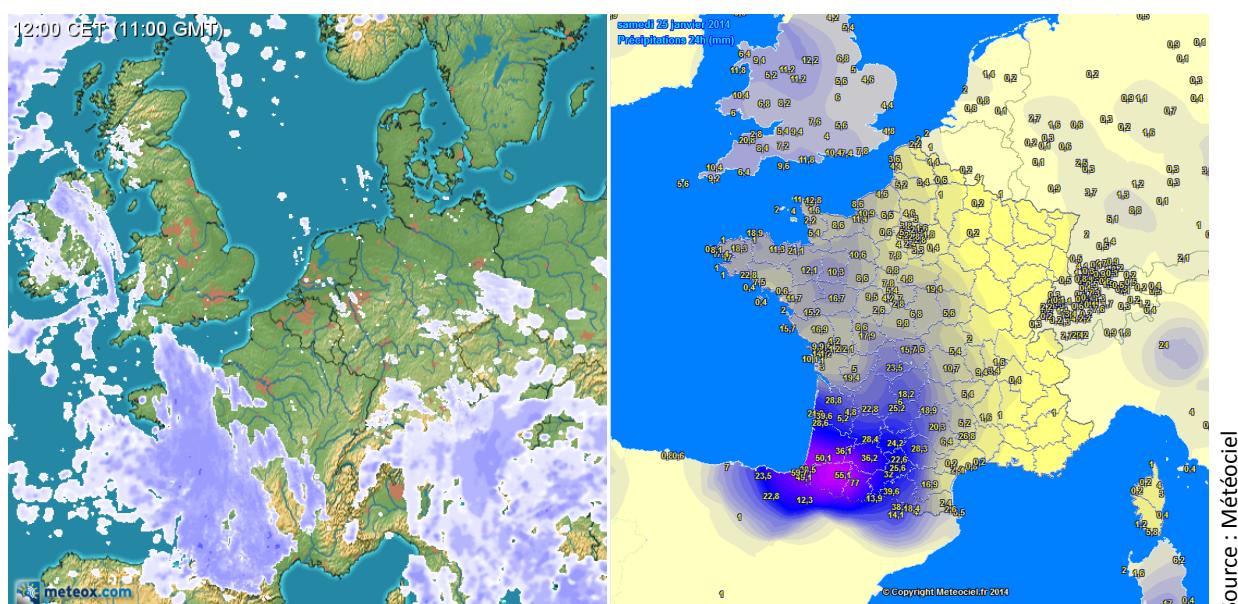
10 mars 2014

I. Description de la crue

Après les pluies des 19 et 22 janvier, les sols de la vallée semblent saturés en eau. Le niveau des nappes serait élevé, certains riverains étant déjà obligés de pomper l'eau hors des vides sanitaires.

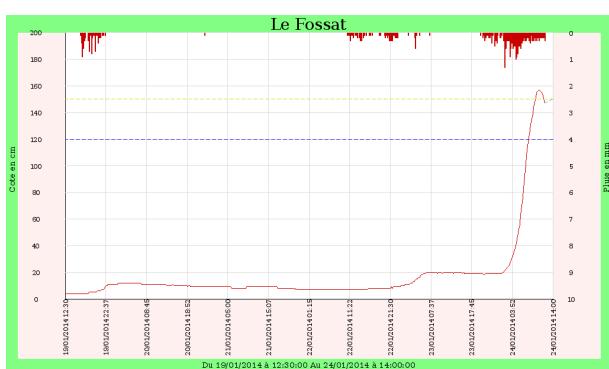
Les précipitations annoncées pour la fin de la semaine amène les services du SPC Garonne à émettre une vigilance jaune sur la Lèze dès le jeudi 23 février à 16h00. Cette vigilance a été reclassifiée au niveau orange dans la matinée du vendredi 24 janvier.

En effet le 24 janvier un flux de nord ouest s'est établi sur l'ensemble du territoire national, apportant une perturbation sur toute la moitié ouest de la France.



Les cumuls de pluie atteignent 20 à 30 mm le 24 janvier à midi. Les débits se stabilisent et commencent une lente décrue.

Cumuls de pluie (en mm) le 24/01 à 12h00 :

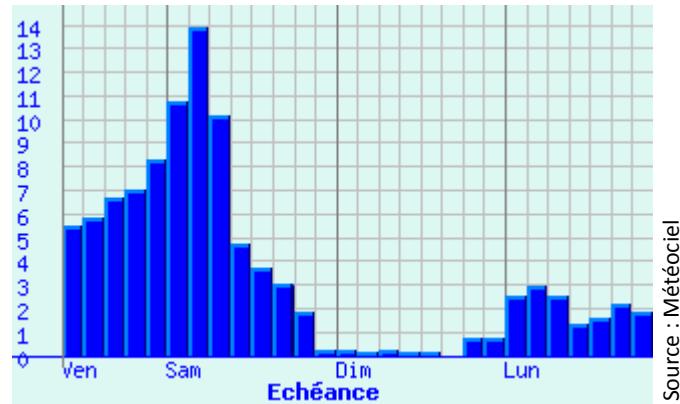


Le Fossat Pailhes

Cumul de pluie 1 Heure	0.9	0.4
Cumul de pluie 3 Heures	2.8	2.4
Cumul de pluie 6 Heures	6.1	6.8
Cumul de pluie 12 Heures	17.6	23.4
Cumul de pluie 24 Heures	20.9	29.7
Cumul de pluie 48 Heures	27.1	37.7
Cumul de pluie 72 Heures	27.9	38.1

Figure 1 : niveau de la Lèze et cumul de pluie au Fossat
(source : hpgaronne)

Cependant, les prévisions Météociel à Saint Sulpice sur Lèze le 24 janvier à midi annoncent un cumul de 70mm sur les prochaines 24 h, avec un pic d'intensité entre minuit et 6 heures.



Dans la nuit du 24 au 25 janvier, les précipitations ont repris et le niveau de la Lèze, après la légère décrue entamée en début d'après midi, a commencé à fortement remonter en début de soirée.

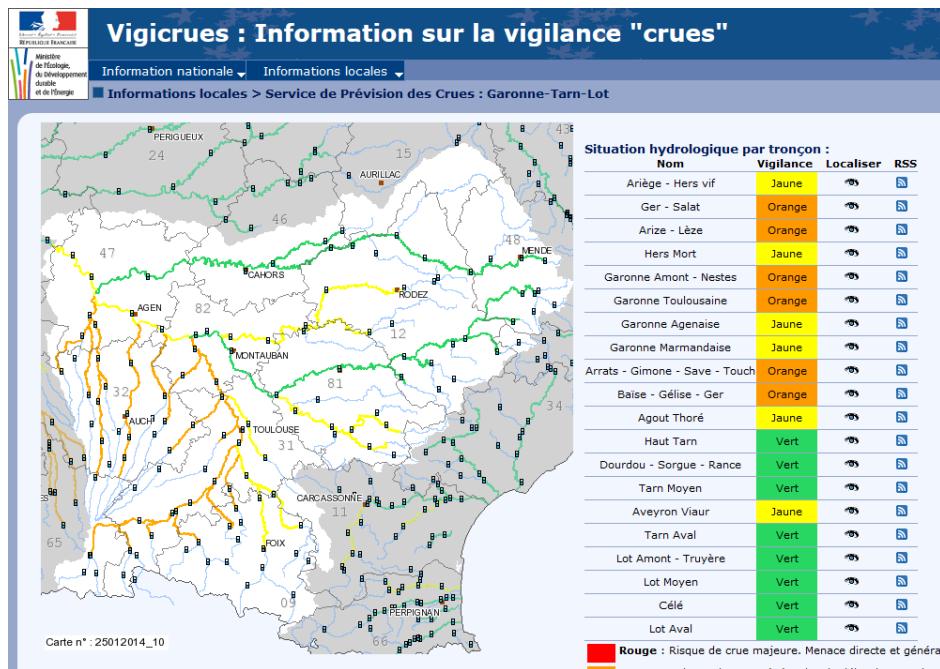


Figure 2 : vigilance le samedi 25 à 10h30



Figure 3 : niveaux à Pailhès (vert) et Le Fossat (rouge)
(source : hpgaronne)

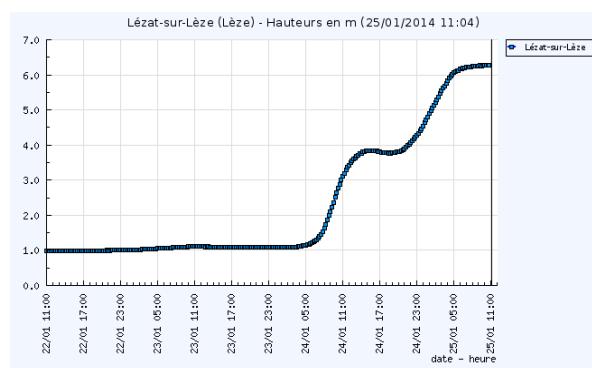


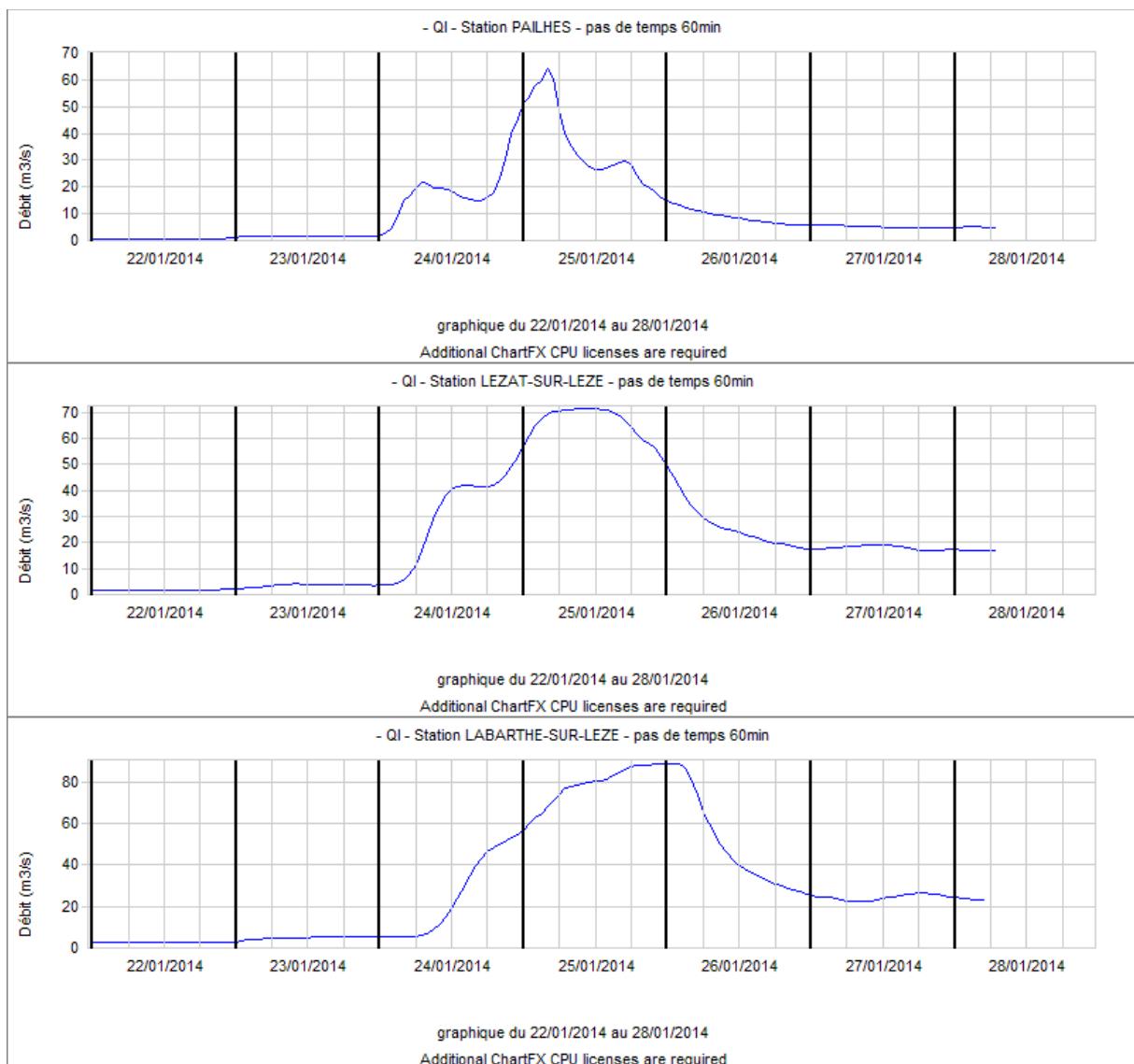
Figure 4 : niveau à Lézat
(source : hpgaronne)

Cumuls de pluie le 25/01 à 11h00 (source hpgaronne) :

Le Fossat Pailhes

Cumul de pluie 3 Heures	3.1	3.2
Cumul de pluie 6 Heures	4.2	3.5
Cumul de pluie 12 Heures	19.6	23.7
Cumul de pluie 24 Heures	38.6	46.7
Cumul de pluie 48 Heures	58.2	75.6
Cumul de pluie 72 Heures	65.2	84

À Lézat sur Lèze, le cumul sur 24 heures est de 36 mm de pluie (pluviomètre d'un particulier). Finalement, les précipitations auront été moins importantes qu'annoncées.



Le pic de crues est respectivement atteint :

Pailhès	5h00	3,69 m	26 m ³ /s
Le Fossat	5h30	3,73 m	49 m ³ /s
Lézat	11h00 avec palier entre 6h et 15h	6,29 m	74 m ³ /s
Labarthe	00h15 avec palier entre 18h et 3h		88 m ³ /s

II. Déroulement des actions communales :

Artigat

Au camping municipal, le premier niveau d'alerte a été atteint le vendredi matin vers 6h00, entraînant son évacuation. Le second niveau d'alerte a été dépassé en fin de soirée, vers 23h-minuit. D'après le gérant, le camping était inondé le samedi matin de 10 à 20 cm d'eau qui ont emporté le gravier et provoquaient principalement du refoulement des eaux pluviales. La route d'accès a été noyée sous une quarantaine de centimètres. Le niveau d'eau n'a pas atteint le bâtiment des sanitaires (repère de la crue de juin 2000 à 50 cm du sol). Le liner de la piscine a été arraché.

Une érosion de berge d'une vingtaine de mètres de long sur 3 à 4 mètres de large s'est produite au niveau de la clôture. L'érosion au niveau de la route d'accès s'est légèrement aggravée vers l'aval. Plusieurs arbres sont tombés en travers de la Lèze.



Aucune autre inondation dommageable n'a été constatée sur la commune. Un éboulement a été signalé au niveau du chemin du Salat.

Le Fossat

Il n'y a pas eu d'habitation inondée. La mairie signale qu'un arbre est tombé dans la Lèze en amont du parc et que l'arche rive gauche du pont s'est davantage ensablée.

Saint Suzanne :

Une riveraine a été évacuée.

Saint Ybars :

Aucun débordement n'a été constaté. À 5h00 le samedi matin le Latou a atteint son niveau de plein bord, à une cinquantaine de centimètres du tablier du pont de la Bourdette (juste en amont de la chaussée). De grosses érosions de berges se sont produites à l'aval du pont de la Lèze, en rive gauche et en rive droite au droit du terrain de sport. Au niveau de la digue du lac, quelques éboulements sans incidence se sont produits, l'érosion principale à l'aval n'a pas progressé.

Un glissement de terrain sur le secteur Escayre (coteaux) a entraîné l'effondrement d'un chemin communautaire.



Lézat :

Dans la journée du vendredi, le Maire a prévenu du niveau de vigilance orange les entrepreneurs de la zone industrielle de Lachet, en particulier Kawneer-Initial et l'entreprise CAZAL responsable du chantier en cours des travaux de la digue de protection.

Les premiers débordements au niveau de la zone industrielle de Lachet ont été observés à partir de 7h30 le samedi matin. Le niveau d'eau a atteint 5 à 6 centimètres dans les locaux de Kawneer et 26 centimètres au CAT-ADAPEI. Kawneer a fait procéder au nettoyage de son atelier par son personnel dans la journée du dimanche et n'a pas constaté de gros dégâts sur sa ligne de production.

Le recalibrage du fossé de Bartette semble avoir facilité l'évacuation de l'eau pendant et après la crue, limitant l'inondation au niveau de Kawneer.

Pendant le pic de crue, entre 10h et 12h, il ne restait qu'une vingtaine de centimètres au niveau de l'arche du pont de la RD19b.



Le Maire signale avoir reçu un appel de la DDT 09 (service risque) expliquant que le niveau de la Lèze continuait à monter à Lézat en dépit d'une baisse amorcée au Fossat en raison de l'écrêtement naturel au niveau de la commune de Sainte Suzanne où la décrue n'était toujours pas constatée.

Aucune habitation n'aurait été touchée mais des riverains auraient déménagé une habitation dans la matinée pour mettre les biens à l'abri.

Beaumont :

Les riverains ont été prévenus par porte à porte le vendredi soir à 16h00. 16 foyers ont été alertés à 4h00 par la mairie par téléphone, la moitié a été contactée en direct, l'autre était sur répondeur. L'information a été renouvelée le matin pour informer les habitants de l'arrivée du pic de crue et les inciter notamment à évacuer les véhicules.

Plusieurs champs ont été inondés ainsi que la moitié du terrain de rugby. Le niveau au pont sur la Lèze semblait presque à saturation.

Lagarelle :

Les riverains en zone inondable ont été prévenus du niveau de vigilance aux inondations pas SMS le vendredi soir puis rappelés au téléphone le samedi matin.

La Lèze est sortie de son lit mineur à l'aval du pont où la berge a été également fortement érodée en rive droite. Deux routes ont été barrées sur le secteur Magret, ainsi que la route menant au Vernet.



Labarthe :

La Mairie fait appel depuis plusieurs années au service Prédic pour l'aider dans la gestion de crise sur la commune. Dans la matinée du samedi, les prévisions de ce service étaient rassurantes avec une diminution des précipitations sur l'Ariège et une accalmie prévue pour l'après midi.

La petite route de Lagarelle a été inondée et coupée à la circulation. Il n'y a pas eu d'autre débordements dommageables constatés sur la Lèze ni sur l'Ayguière ou le Mondouly. Le by-pass mis en œuvre sur l'Ayguière au lieu dit « Le Marchand » semble avoir joué son rôle et évité tout débordement.

Par ailleurs la mairie a réalisé dernièrement des travaux au niveau du bras mort de la Lèze, installant un clapet anti-retour dans la berge pour éviter les remontées du niveau d'eau vers ce bras mort. Un riverain signale que malgré les travaux le courant refoule depuis la Lèze vers le bras mort, mettant en doute le bon fonctionnement du clapet anti-retour.

Encore une rumeur de lâchers d'eau

La rumeur d'un ou de plusieurs lâchers d'eau au niveau de retenues collinaires aurait circulé dans la vallée, sur le secteur Lézat-Saint Sulpice, alarmant les riverains sur la survenue d'une vague.

III. Analyse

- Débordements et enjeux touchés

Cette crue à dépassé le niveau de plein bord et l'eau est passée par-dessus les merlons de berges en de nombreux endroits. Le lit majeur a été en partie inondé et les tout premiers enjeux ont été touchés : parcelles agricoles, deux bâtiments de la ZI de Lachet avec le CAT-ADAPEI et Kawneer-Initial.

- Palier à Lézat

Alors qu'à la station du Fossat le maximum de la crue n'a marqué un palier que d'une heure, le niveau est resté quasiment au maximum pendant 8 heures à Lézat. Ce palier se retrouve d'ailleurs à Labarthe dans la nuit du samedi 25. De plus, le palier à Lézat est atteint en même temps que le pic de crue au Fossat.

Plusieurs hypothèses, voire leur combinaison, peuvent expliquer ce phénomène :

- La surface du bassin versant à Lézat est le double de celle du bassin versant au Fossat : respectivement 237 km² et 120 km².
- Le palier résulte de la combinaison des pics de crue du Latou, du Canalès, du Rosé et de la Lèze.
- Un flux de Nord Ouest a apporté des précipitations plus importantes sur la partie médiane du bassin versant que sur la partie amont.
- Un effet d'écrêtelement naturel de la crue, qui sort de son lit mineur en amont, entre Le Fossat et Lézat, en particulier dans la plaine de Sainte Suzanne – Massabrac.
- La présence d'un déversoir latéral (merlon en rive gauche vers la ZI de la Riverette) à l'aval immédiat de la station de mesure pourrait avoir une influence sur le pic de crue mesuré.

De plus, le niveau atteint n'a, à notre connaissance, pas fait l'objet de tarage par la DREAL. La transformation de la hauteur en débit restant très hypothétique.

- Difficultés à positionner le pic de crue dans le temps et l'espace

Durant la propagation de la crue, il nous a semblé difficile de repositionner le pic de crue dans le temps et dans l'espace : où est-il ? à quelle heure faut-il l'attendre au niveau de chaque commune ?

La crue s'est très rapidement propagée entre Pailhès et Le Fossat (pics à 30 minutes d'intervalle). Trois heures plus tard, alors que la décrue était franchement amorcée au Fossat, le niveau continuait de monter à Lézat : le risque est donc resté maximal pour les communes situées à l'aval durant l'après midi et jusqu'en fin de soirée alors que la décrue était amorcée depuis plus de 10 heures au Fossat, donnant une fausse impression que le danger était passé.

- Repère de crue à Labarthe

Un riverain du lotissement des Bords de Lèze a transmis au SMIVAL les photos qu'il a prises lors de cet évènement. Celles-ci montrent notamment qu'au pont SNCF, le niveau d'eau a largement dépassé celui du repère de la crue de juin 2000 posé conformément à la fiche de recensement de la DREAL. Il semble probable qu'il y ait une erreur sur cette fiche et que le niveau atteint en 2000 ait été supérieur.



IV. Préconisations et suites à donner :

- ❖ Accéder aux données hydrologiques et météorologiques en temps réel pour permettre aux maires de l'aval et au SMIVAL savoir quand est-ce que le pic de crue est passé à Labarthe.
 - Consultation en mode dégradé du niveau d'eau à la station de Labarthe sur Lèze par appel téléphonique sur le GSM à la station.
Cette demande a été formulée par délibération du comité syndical du SMIVAL n°13-25 portant sur la subvention à l'amélioration de la station de mesure de Labarthe et transmise au Préfet de l'Ariège par courrier du 24 septembre 2013.
 - Abonnement du SMIVAL à un service météo de prévision des précipitations.
- ❖ Récupérer régulièrement l'information sur le taux de remplissage du barrage de Mondély, par exemple avec un pas de temps hebdomadaire et sur la valeur du débit lâché à chaque manœuvre de vanne.
- ❖ Solliciter la liste des retenues de la vallée (réception, retenues collinaire), précisant la présence d'organes de vidange mobiles ou fixes, récupérer le cas échéant l'information sur les manœuvres de vannes.
- ❖ Poser des échelles limnimétriques pour qu'au moins chaque bourg dispose de cet outil permettant l'acquisition de références locales sur les crues et mieux suivre l'évolution des événements.
- ❖ Clarifier le niveau réel de la crue de juin 2000 au pont SCNF de Labarthe et repositionner le repère de crue.

Hydrogrammes de la crue aux stations du réseau de vigilance

